

24^e ANNÉE

2^e Série : N^o 23

15 Mai-15 Juin 1933

Le Sentier

BULLETIN

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LIBRE

DU DIOCESE DE QUIMPER & DE LÉON

Paraissant tous les Mois.

Redaction et Administration : 12, Place de Brest - Quimper

Abonnement : 10 fr. par an

Quimper

Imprimerie Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes, 7

LE SENTIER

Bulletin de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

CERTIFICATS LIBRES DE 1933

Dates et lieux des Examens.

PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS				
DATES	M. FÉREC	M. LE ROY	M. GRILL	M. SALOMON
14 Juin	Saint-Thégonnec			Saint-Renan E.
15 —	Landivisiau E.	Pouldreuzic E.		— S.
	Ecoles de Landivisiau			
	Guimiliau			
	Lampaul			
16 —	Landivisiau E.	Pouldreuzic		Le Conquet
	les autres écoles			
17 —	Landivisiau S. G. F.			
19 —	Hanvec	Ploudalmézeau		Lesneven E. G.
20 —	Pleyben E.	Lannilis E.	Crozon E.	— E. F.
21 —	— S.	— S.	— S.	— S. G. F.
26 —	Plouescat E.		Fouesnant	Saint-Pol E.
27 —	— S.	Le Rellecq		— S.
29 —	Pont-Croix E.	Plabennec E.	Riec	Plougastel E.
30 —	— S.	— S.		— S.
1 Juillet	Elliant E. S.			Taulé
3 —	Briec			Brest E. G.
4 —	Châteaulin E.	Pont-l'Abbé E.		— E. F.
5 —	— S.	— S.		— S. G. F.
6 —	Douarnenez E.	Châteaulin-du-F. E.		Morlaix E.
7 —	— S.	— S.		— S.
10 —	Carhaix E.	Concarneau E.	Quimper E.	Quimperlé E.
11 —	— S.	— S.	— S.	— S.
12 —				Landerneau E.
13 —				— S.

Abréviations : G. veut dire garçons ; F. filles ; E. cert. élémentaire ; S. cert. supérieur.

A Brest, l'Examen Élémentaire des garçons aura lieu au Collège Saint-Louis, celui des filles, à l'École du Pilier-Rouge, et le Supérieur, pour garçons et filles, au Pilier-Rouge, au moins pour l'écrit du premier jour.

Soyons loyaux

Est-il utile de rappeler que l'on ne doit pas présenter aux Certificats libres : 1° ceux qui n'ont pas l'âge ; 2° ceux qui, cette année, auront été refusés au Certificat officiel ? — Il convient de ne pas présenter à l'examen libre ceux qu'on penserait envoyer l'année suivante à l'examen officiel.

Les frais d'inscription sont de 1 franc pour le C. E. ; 1 fr. 50 pour le C. S. Les fournitures sont à payer en plus au Directeur qui les a fournies.

L'INSPECTION DIOCÉSAINE.

Liste des examinateurs

La lettre G placée après le nom d'une école indique l'école des garçons. Les autres majuscules désignent la matière sur laquelle l'examineur interrogera : C. Catéchisme et Hist. Sainte ; — L. lecture expliquée ; — H. histoire et géogr., histoire de Bretagne ; — M. arithm., géom., alg.

Quand c'est possible, l'école déléguera, pour l'examen le maître qui est chargé de la classe correspondant à l'examen pour lequel il est convoqué.

Nous commencerons l'écrit du Cert. Sup. dès la veille, au début de l'après-midi.

Brest G, E. — Brèles, G, H ; Plouarzel, G, C ; Ploumoguier, G, H ; Plouzané, G, C ; Le Conquet, G, L ; Crozon, G, L ; Ploudalmézeau, G, H.

Brest F, E. — Plougonvelin, C ; Ploumoguier, H ; Plouarzel, C ; Porspoder, H ; Loc-Maria-Plouzané, C ; Plouzané, L ; Le Conquet, H ; Saint-Renan, L ; Crozon, L ; Brèles, H.

Brest Sup. — Plouarzel, G, C. ; Plouarzel, H ; Le Conquet, G, L ; Le Conquet, M. ; Ploudalmézeau, C ; Ploudalmézeau, G, M ; Ploumoguier, G, C ; Saint-Renan, H ; Brèles, G, M.

Briec. — Châteauneuf, G, C ; Châteaulin, G, H ; Pleyben, G, L ; Ergué-Armel, C ; Locronan, G, H ; Saint-Mathieu Quimper, L ; Odet-Ergué, L.

Carhaix E. — Spézet, C ; Scrignac, H ; Châteauneuf, H ; Plougonven, G, H ; Lennon, L ; Landeleau, C ; Châteauneuf, G, C.

Carhaix S. — Spézet, C ; Châteauneuf, H ; Plougonven, G, M ; Châteauneuf, G, M.

Châteaulin E. — Collorec, L ; Edern, G ; Brasparts, G, H ; Brasparts, L ; Gouézec, C ; Landrévarzec, G, H ; Lennon, L ; Dinéault, C.

Châteaulin Sup. — Collorec, L ; Brasparts, G, H ; Brasparts, L ; Gouézec, H, M ; Landrévarzec, G, M ; Lennon, C, H.

Châteauneuf. — Pleyben, H ; Pleyben, G, H ; Châteaulin, L ; Carhaix, G, L ; Carhaix, C ; Motreff, C ; Languolen, C ; Brie, L.

Châteauneuf Sup. — Pleyben, G, H, M ; Pleyben, C ; Châteaulin, L ; Carhaix, G, M ; Carhaix, L.

Concarneau E. — Elliant, G, H ; Quimperlé, G, C ; Bannalec, C ; Saint-Yvi, H ; Rosporden, L ; Mlle Guyomar, L ; Kerbertrand Quimperlé, H.

Concarneau S. — Quimperlé, G, C, M ; Bannalec, C, L ; Elliant, G, H ; Mlle Guyomar, L ; Kerbertrand Quimperlé, M.

Le Conquet. — Saint-Pierre, G, C ; Sainte-Anne Brest, L, H ; Recouvrance, L ; Saint-Martin Brest, G, C ; Saint-Pierre, H.

Crozon. — Plomodiern, C ; Saint-Nic, C ; Saint-Pierre-Quilbignon, H ; Plonévez-Porzay, L ; Saint-Joseph Brest, G, L ; Kerbonne, H.

Crozon S. — Plomodiern, C ; Saint-Pierre-Quilbignon, H ; Plonévez-Porzay, L ; Kerbonne, L, M ; Saint-Joseph Brest G, M.

Douarnenez E. — Audierne, L ; Mahalon, G ; Beuzec-Cap-Sizun, C ; Ergué-Gabéric, H ; Odet, G, H ; Cléden-Cap-Sizun, C ; Plogoff, H ; Guilvinec, L.

Douarnenez S. — Mahalon, G, H ; Ergué-Gabéric, C ; Audierne, M ; Odet, G, H ; Guilvinec, L.

Elliant. — Fouesnant, G, L ; Concarneau, L ; Beuzec-Conq, H ; Sainte-Anne Lanriec, C ; Mlle Guyomar, L ; Trégunc, G, H ; Coray, C.

Elliant S. — Fouesnant, G, M ; Concarneau, L, C ; Beuzec-Conq, C ; Mlle Guyomar, L, H ; Lanriec, H ; Trégunc, G, M.

Fouesnant. — Combrit, G, L ; Quimper Sainte-Anne, H ; Kerfeunteun, C ; Lesconil, C.

Hanvec. — Loperhet, H ; Cast, L ; Calvaire, C, L ; Landerneau Saint-Julien, C.

Landerneau E. — Landivisiau, G, H ; Pilier-Rouge, C ; Plouédern, H ; Hanvec, L ; Logonna, L ; Plounéour-

Trez, G, C ; Le Folgoat, G, C ; Immaculée Conception Brest, H ; Sizun, L ; Sainte-Anne Brest, L.

Landerneau S. — Landivisiau, G, L ; Plounéour-Trez, G, H ; Le-Folgoat, G, M ; Immaculée-Conception Brest, C ; Sainte-Anne Brest, L ; Sizun, C ; Pilier-Rouge, M.

Landivisiau, 15 Juin. — La Martyre, H ; Guerlesquin, L ; Recouvrance, G, H ; Carmes, G, H ; Plouescat, G ; Plouigneau, L ; Loc-Eguiner, H.

Landivisiau, 16 Juin. — Saint-Thégonnec, L ; Saint-Thégonnec, G, H ; Cléder, C ; Recouvrance, G, H ; Plounéventer, L ; Saint-Mathieu Morlaix, C ; Landerneau Saint-Julien, L ; Saint-Mathieu Morlaix, G, H.

Landivisiau S. — Saint-Mathieu Morlaix, L, H ; Landerneau Saint-Julien, M, H ; Saint-Mathieu Morlaix, G, L ; Plounéventer, C ; Recouvrance, rue Vauban, M ; Cléder, C ; Saint-Thégonnec, H.

Lannilis E. — Lambézellec, G, H ; Saint-Marc, G, L ; Kérinou, C ; Plouvien, H ; Saint-Thonan, L ; Kersaint, C ; Saint-Pabu, C.

Lannilis S. — Lambézellec, G, M ; Saint-Marc, G, H ; Kérinou, C ; Saint-Pabu, L.

Lesneven E. — Saint-Renan, G, H ; Tréfleze, L ; Plabennec, G, L ; Landerneau, G, C ; Bohars, L ; Plonévez-Lochrist, C ; Plouescat, C ; Plabennec, H ; Gouesnou, H ; Sibiri, L ; Landerneau Calvaire, H.

Lesneven S. — Plabennec G, C ; Plouescat, G, H. Landerneau, G, M ; Saint-Renan, G, M ; Sibiri, H. Plouescat L ; Plabennec, C ; Landerneau Calvaire, L.

Morlaix. — Roscoff, G, H ; Roscoff, L ; Guiclan, C ; Lampaul-Guimiliau, H ; Plounéour-Ménez, C ; Pleyber-Christ, L ; Saint-Pol Sainte-Anne, C ; Saint-Pol la Charité, L ; Saint-Pol, G, H ; Landivisiau, H ; Huelgoat, L ; Berrien, C.

Supérieur. — Roscoff, G, M ; Roscoff, L ; Lampaul-Guimiliau, C ; Pleyber-Christ, L ; Saint-Pol Sainte-Anne, S. C. ; Saint-Pol, G, M ; Huelgoat, L.

Plabennec E. — Plouguerneau, C ; Plouguerneau, G, H ; Lannilis, G, C ; Guissény, G, L ; Guissény, L ; Keriouan, C ; Lanhouarneau, H ; Kernouës, H ; Saint-Méen, L ; Landéda, L.

Plabennec S. — Guissény, G, M ; Landéda L ; Saint-Méen, C ; Guissény, H.

Pleyben E. — Brie, G, H ; Cléden-Poher, C ; Plonévez-du-Faou, L ; Landrévarzec, C ; Saint-Goazec, L ; Landeleau, H ; Collorec, L.

Pleyben S. — Briec, G, M ; Collorec, C ; Plonévez-du-Faon, H ; Saint-Goazec, L.

Ploudalmézeau. — Pilier-Rouge, L ; Milizac, C ; Guilers, H ; Lambézellec bourg, C ; Bourg-Blanc, L ; Ploumoguier G, H ; Lambézellec, G, L ; Saint-Renan, C.

Plouescat E. — Lesneven, G, H ; Landivisiau, L ; Plouider, H ; Plougourvest, L ; Plouvorn, C ; Bodilis, C ; Plouzévédé, L ; Le Folgoat, H.

Plouescat S. — Landivisiau, M ; Lesneven, G, M ; Le Folgoat, H ; Plougourvest, C ; Plouvorn, L.

Plougastel E. — Saint-Martin Brest, G, L ; Guipavas, G, H ; Le Relecq, G, C ; Le Relecq, C ; Brest (Malakoff), L ; Saint-Yves, H ; Guipavas, C.

Plougastel S. — Saint-Martin Brest, G, M ; Guipavas, G, H ; Le Relecq, M ; Guipavas, L ; Brest, rue Malakoff, C ; Brest, rue Saint-Yves, L.

Saint-Pol E. — St-Martin Morlaix, H ; Cléder, G, H ; Morlaix Saint-Martin, G, L ; Ploujean, L ; Plouégat-Moysan, H ; Henvic, C ; Morlaix rue Bréhat, C ; Locquenolé, L ; Saint-Vougay, C.

Saint-Pol S. — Morlaix rue Bréhat, H ; Cléder, G, M ; Morlaix Saint-Martin, G, L ; Carantec, C, H ; Morlaix Saint-Martin, L, M ; Locquenolé, C, L.

Pont-Croix. — Douarnenez, L ; Plonéour-Lanvern, C ; Pouldreuzic, H ; Pont-l'Abbé, L ; Douarnenez, G, H ; Plonéour-Lanvern, G, C ; Plovan, C ; Plozévet, L ; Landudec, H.

Supérieur. — Plonéour-Lanvern, G, L, C ; Douarnenez, H ; Pont-l'Abbé, H, L ; Douarnenez, G, M ; Pouldreuzic, C, H.

Pont-l'Abbé E. — Pont-Croix, L ; Pouldergat, H ; Plouhinec, C ; Combrit, H ; Pluguffan, L ; Pont-Croix, G, H ; Scaër, G, H ; Mahalon, C.

Pont-l'Abbé S. — Pont-Croix, G, L, M ; Pont-Croix, C ; Pluguffan, H ; Scaër, G, M, H ; Combrit, L, C.

Pouldreuzic E. — Kerfeunteun, G, L ; Poullan, H ; Loctudy, C ; Penmarc'h, L ; Treffagat, G, C ; Treffagat, H ; Quimper (Saint-Corentin), G, H ; Plobannalec, L.

Quimper. — Elliant, C ; Fouesnant, H ; Locronan, L ; Saint-Evarzec, G, H ; Saint-Evarzec, C ; Le Juch, L ; Pouldreuzic, G, H ; Bénodet, C ; Plogonnec, H ; Rosporden, F, C ; Pont-l'Abbé, G, L ; Ploaré, C.

Supérieur. — Elliant, L ; Fouesnant, C ; Saint-Evarzec, G, M. ; Plogonnec, H ; Locronan, C ; Pont-l'Abbé, G, M ; Pouldreuzic, G, L.

Quimperlé. — Nizon, H ; Moëlan, C ; Pont-Aven, L ; Riec, G, L ; Riec, L ; Scaër, G, H ; Scaër, C ; Rosporden, G, H ; Mlle Guyomar, L.

Supérieur. — Pont-Aven, S, M ; Moëlan, G, L, H ; Scaër, G, M, H ; Scaër, C ; Mlle Guyomar, C ; Rosporden, G, H, L.

Le Relecq. — Ploudiry, G, H ; Plougastel, G, L ; Plougastel, C ; Saint-Marc, C, L ; Kerbonne, C.

Saint-Renan. — Portsall, G, L ; Portsall, C ; Lesneven, G, H ; Kernilis, L ; Landunvez, C ; Lannilis, H ; Ploudaniel, L ; Plouguin, C ; Lesneven, H.

Supérieur. — Portsall, G, L ; Lannilis, C, H ; Ploudaniel, H ; Lesneven, G, M ; Lesneven, C, L.

Riec. — Querrien, C ; Clohars, G, H ; Clohars, L ; Trégunc, C ; Arzano, G, L ; Concarneau, G, H.

Taulé. — Mespaul, C ; Plouénan, L ; Saint-Melaine, H ; Plouézoc'h, C ; Lanmeur, L.

Saint-Thégonnec. — Guimiliau, C ; Taulé, L ; Commanna, H ; Saint-Jean-du-Doigt, H ; Plouvorn, G, L ; Plougar, C.

Retraites

Cette année nous aurons encore deux retraites pour les Instituteurs libres : la première commencera le 20 Juillet ; la deuxième le 25 au soir : toutes deux se donneront à la Maison de la Retraite de Quimper.

Aux Institutrices nous offrirons aussi deux retraites : la première s'ouvrira à Quimper, le 1^{er} Août ; la deuxième à Lesneven, le 5 Août.

Il me reste à vous redire que tout instituteur, toute institutrice doit suivre l'une de ces Retraites : c'est un devoir que je vous rappelle et pas un conseil que je vous donne. Educateurs, vous devez l'exemple de la discipline ; chrétiens, vous avez à reprendre des forces spirituelles pour mieux remplir votre mission l'année scolaire prochaine.

Inscrivez-vous au plus tôt : vous connaissez les adresses auxquelles il faut écrire : pour les distraits et les oublieux, les voici : Mme la Supérieure de la Retraite, rue Verdelet, Quimper ; — Mme la Supérieure de la Retraite, Lesneven.

Prière instante à MM. les Directeurs et à Mlles les Directrices de communiquer à leurs adjoints la note ci-dessus.

O. SALOMON.

Timbre Fédéral

Le Congrès de la Fédération des Syndicats de l'Enseignement libre se tiendra l'année prochaine à Rome, pendant les vacances de Pâques. Le départ s'effectuera le Mardi-Saint, le retour le Mardi de Pâques. Les congressistes visiteront Turin, Bologne, Florence, Milan, Venise, Assise et passeront 6 jours pleins à Rome, d'où on pourra en un jour faire une excursion à Naples.

Le Bureau nous promet des prix avantageux. Pour aider ceux qui désireraient prendre part à ce voyage, je vous propose la combinaison suivante : La Fédération édite des timbres où sont représentées 6 à 7 vues de Rome : le carnet de 20 timbres vous sera vendu 1 franc : vous le revendrez 2 francs ; le bénéfice vous sera laissé pour faire l'appoint pour payer votre voyage. Si une école vend 1.000 carnets, les 1.000 francs de bénéfice représenteront à peu de chose près le prix du billet et de tous les frais d'hôtel : les adjoints tireront au sort ou désigneront entre eux le bénéficiaire des 1.000 francs.

S'il est vendu beaucoup de carnets, le Bureau de la Fédération promet une ristourne aux vendeurs.

Commencez la vente au plus tôt : en ce moment il me reste une cinquantaine de carnets. Mais si vous m'adressez vos demandes assez vite je demanderai tout de suite à la Fédération la quantité voulue. Cette rapidité dans les commandes guidera le Bureau lui-même pour le nombre des carnets à éditer.

O. SALOMON.

Le Congrès de Marseille

Le Congrès annuel de la Fédération nationale des Syndicats diocésains de l'Enseignement libre s'est tenu à Marseille les 20, 21, 22 Avril. Il a réuni 1.200 congressistes, soit : 600 de Marseille et 600 accourus de tous les points de la France pour affirmer la vitalité de leur œuvre et revendiquer leur place au soleil de la liberté qui ne lui pas encore pour tout le monde. Les délégués présents représentaient 60 syndicats, comptant 16.000 membres appartenant à 53 diocèses. Sept évêques l'ont honoré de leur présence, et Mgr Dubourg, évêque de Marseille, qui le présidait, pouvait donc s'écrier avec raison : « Pour un beau Congrès, c'est un beau Congrès ! »

Les rapports. — Après les souhaits de bienvenue adressés aux congressistes par M. le chanoine Gamber,

directeur de l'Enseignement libre de Marseille, M. le chanoine Lemonnier, inspecteur du diocèse de Rouen, présente le rapport moral de l'exercice 1932. Le rapporteur évoque les souvenirs du Congrès de 1928, tenu également à Marseille et montre les nombreux résultats obtenus en 5 ans. Les 16.000 institutrices et instituteurs libres groupés dans la Fédération éduquent environ 1.000.000 d'élèves. « Qui pourrait donc dire, s'écrie M. le chanoine Gamber, que nous ne sommes que de la poussière de pédagogues et que nous ne représentons rien, comme ont bien voulu le dire certains préfets qui se sont opposés à ce que les Syndicats prennent part à l'élection des Conseils départementaux des Pupilles de la Nation. » Le rapporteur énumère ensuite toutes les branches dans lesquelles la Fédération s'est employée : organisation de l'inspection médicale, caisses de secours régionales, timbres fédéraux, bulletin et annuaire fédéraux. Puis il annonce, aux applaudissements de l'assemblée, que le prochain Congrès, à l'occasion de l'Année Sainte, se tiendra à Rome, en 1934. En terminant, il engage tous les membres de l'Enseignement libre à resserrer leur union confraternelle.

Pour la visite du grand port de commerce les congressistes s'embarquent sur trois bateaux et vont jusqu'au tunnel de Rove, long de 7 km et reliant la Méditerranée à l'Etang de Berre.

M. le chanoine Mury, directeur de l'Enseignement libre à Autun, présente le rapport de la 2^e journée. Il parle du maître chrétien, de sa formation professionnelle, religieuse et éducatrice. Il insiste aussi sur la valeur intellectuelle que doit posséder le maître, afin de ne pas donner prise à des critiques trop faciles. Il montre à cet égard les efforts continus de l'Enseignement libre et précise qu'il existe actuellement en France 13 écoles normales pour institutrices et 7 pour instituteurs. Parlant de l'enseignement religieux que doit donner le maître chrétien, il cite cette parole de Mgr Dupanloup : « Votre œuvre est providentielle et sacrée, c'est un véritable sacerdoce », et également cette phrase de Pie XI à un groupe d'instituteurs écossais : « Vous êtes les véritables coadjuteurs du ministère apostolique ». Enfin, abordant le rôle éducateur, il en montre toute la grandeur, précisant que c'est la véritable apothéose de la profession et il termine par cette parole de Dom Bosco, éducateur parfait : « Le maître chrétien doit n'avoir du pédagogue que l'indispensable, du pion : rien, et du père : tout ». En terminant, il émet le vœu que le brevet d'instruction religieuse soit rendu obligatoire pour tout maître chrétien.

Le R. P. du Passage, directeur de la revue *Les Etudes*,

présente son rapport, sur l'enseignement de la sociologie dans les écoles chrétiennes. Merveilleuse page de littérature dans laquelle il aborde les grands problèmes sociaux, qu'il étudie tour à tour. Il conclut en demandant au maître chrétien de lutter contre l'égoïsme de l'enfant et de faire passer dans son âme l'esprit du Christ, la charité du Christ.

M. Louis Mercier, directeur d'école à Firminy, parle de l'enfant à l'école chrétienne. Il trace un portrait psychologique du jeune élève et indique comment on peut ouvrir son cœur au vrai, au beau, au bien et détruire en lui les germes de l'égoïsme.

Jean Guiraud, rédacteur en chef de *La Croix*, insiste sur la formation de la mémoire et du caractère chez l'enfant : « Ce qu'on apprend sans douleur, dit-il, n'est pas appris ».

M. Mélihan, directeur d'institution secondaire à Marseille, expose les rapports de l'enseignement primaire avec l'enseignement secondaire. Il signale le branle donné par les amicales d'enseignement qui ont créé des bourses, car la question financière est un obstacle au premier chef. L'enfant ne doit pas avoir sa vie barrée après le Certificat d'études. Il faut donc susciter un mouvement de propagande pour permettre aux amicales d'étendre leurs bases d'action. Agir de telle façon que les organismes officiels en arrivent à modifier la formule qui tend à maintenir l'école neutre, mais faire en sorte que ce soit l'Etat qui demeure neutre. Il faut que les enfants des ouvriers puissent passer du primaire catholique au secondaire catholique.

La troisième journée débute par un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde. Allocution de Mgr de Llobet, archevêque d'Avignon. Il rappelle à chacun son double devoir : donner Jésus aux enfants et donner les enfants à Jésus. Pour les Lui conduire et les rendre vraiment chrétiens, le maître doit être lui-même un saint.

Troisième séance d'études par Mlle Debordes, directrice de cours secondaire à Marseille : L'école libre et les familles, comment collaborer ? Pour la formation même de l'enfant, un éducateur ne peut pas ignorer la famille, pas plus que les parents ne doivent ignorer les maîtres dont ils ont à soutenir l'action. Pour former convenablement les enfants, il faut les bien connaître. Pour cela il importe de confronter le plus souvent possible les attitudes des élèves à l'école et à la maison, et, par conséquent, deux choses sont nécessaires : échanges d'observations, action concertée.

M. Besson, professeur à la Faculté libre de Droit de Marseille, fondateur de l'A. P. E. L., montre la nécessité

de former des associations de parents d'élèves de l'Enseignement libre dans le but de défendre la liberté de l'Enseignement, celle du chef de famille, d'obtenir les mesures de justice demandées depuis longtemps aux pouvoirs publics et revendiquer leurs droits à la liberté et aux subsides d'un Etat qu'ils entretiennent de leurs deniers, et dont ils sont citoyens au même titre que les autres.

A la soirée provençale qui réunissait un grand nombre de congressistes, M. le chanoine Audibert, directeur des Œuvres de jeunesse, à Marseille, fit, dans une agréable causerie, l'exposé de quelques usages provençaux. Après avoir ouï poésies et chants accompagnés de musique provençale, les auditeurs jouirent du spectacle de farandoles et danses provençales, et applaudirent pour terminer une pièce de notre barde breton Botrel : *Maina*.

Un banquet de 600 couverts, parfaitement servi, fut suivi d'une grande réunion publique de clôture à laquelle étaient particulièrement invités les parents dont les enfants fréquentent les établissements scolaires libres et tous les adhérents de la F. N. C. Plus de 4-000 personnes se réjouissaient d'entendre l'éminent orateur qu'est M. l'abbé Bergey, et la déception fut grande quand Mgr Dubourg annonça que le paquebot ramenant d'Oran le conférencier impatientement attendu ne pouvait rentrer au port à cause de la violence du mistral trouble-fête.

Mgr Dubourg termine en rappelant aux maîtres chrétiens la grandeur de leur idéal. Il leur demande de la persévérance, car l'œuvre à laquelle ils se donnent avec le plus beau des dévouements sert la cause de Jésus-Christ. Si la tâche est difficile, celle des apôtres l'était aussi et ils n'ont jamais dit : nous ne pouvons pas ; ils ont marché. Le succès de l'Enseignement libre vient de la droiture, du désintéressement de ses membres. L'Eglise compte sur eux, la Patrie n'aura pas de meilleurs enfants que ceux qui sortiront de leurs mains, car, par eux, ils auront appris à l'aimer et à la servir comme ils aiment et servent Dieu.

Avant de quitter Marseille, les congressistes font une splendide excursion-pèlerinage à la Sainte-Baume. Avec quelle émotion, quel recueillement profond fut visitée la grotte où la Sainte pénitente vécut 30 ans. Messe pieusement suivie, allocution vibrante du R. P. Tersteg, dominicain. Puis visite de la Basilique de Saint-Maximin, qui garde le tombeau et le crâne de Sainte Marie-Madeleine. Le T. R. P. Gillet, maître général de l'Ordre, visitant le couvent où a séjourné le P. Lacordaire, rappela aux maîtres chrétiens leur devoir plus impérieux que jamais : former des âmes de chrétiens pour avoir une société chrétienne.

Les congressistes ont quitté Marseille enchantés de l'accueil reçu dans l'hospitalière cité dont un historien contemporain a dit : « Rien de grand ne s'est fait dans le monde sans que le nom de Marseille y soit mêlé ». Souhaitons que ce Congrès, grand entre tous, demeure une manifestation puissante et féconde de la vitalité de l'Enseignement libre, une force pour ceux qui s'y dévouent, et qu'il resserre dans une union fraternelle tous ceux qui aiment la liberté et qui, à l'égard des lois, réclament l'égalité.

UNE CONGRESSISTE FINISTÉRIENNE.

Cantines scolaires

Le Comité d'Hygiène départemental m'a remis encore cette année une somme pour aider les Cantines scolaires des Ecoles libres. Prière, sous peine d'être forclos, de m'envoyer au plus tard, avant le 15 Juillet, le nombre d'enfants qui fréquentent votre Cantine, le nombre de mois, le nombre total de repas donnés, la rétribution totale perçue.

O. SALOMON.

Programme limitatif du C. E. P. E.

Le bulletin départemental d'Avril-Mai donnait le programme limitatif que vous avez reçu en une brochure spéciale avec le dernier *Sentier*.

L'Inspecteur académique nous avise maintenant que c'est par erreur que ce programme a été inséré, et qu'il n'y a rien de changé au programme de l'an dernier. 1933-34.

Démissions

Les membres de l'Enseignement libre qui ont l'intention de nous cesser leur collaboration l'année prochaine, doivent aviser leur Directeur et l'Inspection diocésaine, le 1^{er} Juillet au plus tard. Passé ce délai, les Instituteurs et Institutrices sont considérés, comme engagés vis-à-vis

de l'Enseignement libre diocésain, pour l'année scolaire 1933-34.

Toute demande de mutation doit aussi parvenir à l'Inspection pour le 15 Juillet au plus tard.

L'INSPECTION DIOCÉSAINE.

VARIÉTÉS

Dans le jardin de la sottise contemporaine

ELOQUENCE DÉMOCRATIQUE

Au récent congrès de la Ligue des Droits de l'Homme qui vient de se tenir à Vichy, un orateur s'est écrié :

« Quant à ces ventres creux dont le cerveau est assez vil pour s'imaginer ces choses, je les dédaigne. »

Cette audacieuse image a été, paraît-il, fortement acclamée par l'auditoire. Elle nous rappelle une autre phrase que prononça un jour un député, à l'occasion d'un débat militaire :

« N'oubliez pas, messieurs, que ces « vieilles culottes de peau » ont un cœur ardent qui n'a cessé de battre pour la patrie ! »

Et n'est-ce pas le sénateur Reymaneng qui, dans un beau mouvement, lança jadis cette phrase... d'une originale anatomie :

« Nos cœurs marcheront la main dans la main dans cette conception la plus pure qui soit sortie d'un cerveau humain ! »

Savourez maintenant ces lignes de l'Humanité :

« A ce point de vue, des lettres ouvertes écrites par nos organes inférieurs peuvent jouer un grand rôle. »

C'est nettement conseiller d'écrire avec les pieds, méthode où, d'ailleurs, on ne doute plus que l'auteur soit passé maître quand on va jusqu'au bout de son élucubration. Goûtez plutôt ces lignes ultimes :

« Il faut obtenir la tension la plus extrême de toutes les forces des partis communistes, afin que le 1^{er} Août 1931 devienne une étape importante sur la voie du renforcement et de l'extension du front unique révolution-

naire à la base, sur la voie de la victoire de la révolution prolétarienne internationale. »

En fait de galimatias, ça, c'est tapé ! Un « organe inférieur » doué du sens de la parole, un « pied », n'aurait pas trouvé mieux.

Extrait du « Creis-Ker », bulletin du Collège de Saint-Pol-de-Léon :

Pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER SCOLAIRE

Tables-Bancs

Tableaux noirs pivotants et sur chevalets

Chaires de Maîtres

Bibliothèques

Mobiliers pour Ecoles Maternelles

etc., etc.

Tables de Ping-Pong pour salles de récréation & Patronages

Contreplaqués toutes épaisseurs pour découpages

Adressez-vous aux

Etablissements **Bonduelle - Martineau**

Maison fondée en 1869

CONCARNEAU (Tél. 4)

QUIMPER (Tél. 55)

Catalogue sur demande — Nombreuses références

PAS DE BON
CAFÉ
SANS
**CHICORÉE
WILLIOT**

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imp. Cornouaillaise.

Concours de Devoirs de Vacances

Le Journal pédagogique " L'ÉCOLE " organise tous les ans un grand Concours de devoirs de vacances, en accord avec plus de cent périodiques, quotidiens ou hebdomadaires.

Ce Concours, doté de plus de

400 mille francs de Prix

a obtenu, ces deux dernières années, un succès extraordinaire.

En 1931 : **259.316**

En 1932 : **511.214**

élèves y ont pris part.

L'ÉCOLE a distribué aux concurrents :

En 1931 : **10.009** Prix.

En 1932 : **43.712** Prix.

La collection des devoirs comprend huit cours.

Prix des cahiers

Cahier N° 0 :	Cours des Tout-petits, moins de 7 ans	et classe de 11 ^e	2 50
» N° 1 :	Cours Enfantin	7 à 8 ans	2 50
» N° 2 :	Cours élémentre 1 ^{re} année	8 à 9 ans	2 50
» N° 3 :	Cours élémentre 2 ^e année	9 à 10 ans	2 50
» N° 4 :	Cours moyen 1 ^{re} année	10 à 11 ans	3 »
» N° 5 :	Cours moyen 2 ^e année	11 à 12 ans	3 »
» N° 6 :	Cours supérieur	13 ans	3 50
» N° 7 :	Cours complémentaire	14 à 15 ans	3 50

Les cahiers sont en vente à la LIBRAIRIE L' " ÉCOLE ",

76, Rue des Saints-Pères, à Paris.

Une remise de 20 % est accordée aux maîtres qui commandent les cahiers de leurs élèves.

Un livre indispensable à tous

VIENT DE PARAÎTRE

**LE
SAVOIR VIVRE**

Par Louise CLERMONT



Parfaitement édité, écrit par une femme d'expérience et de cœur, dont le style, bien français, a obtenu en ces dernières années les suffrages de l'Académie, ce petit volume conseillera les parents, les fiancés, les jeunes ménages, les enfants; avec un tact parfait, il dira comment on peut organiser sa vie, son intérieur, ses rapports de société, allier politesse, délicatesse et charité, ce qui est bien sans doute la forme exquise du savoir vivre.

Il apprendra à mettre une correction aimable dans les mille détails de chaque jour, un charme souverain autour d'une visite, d'un voyage, d'une correspondance, d'un repas de famille, d'une table d'hôte ou d'une importante réception.

Ajoutons que dans la préface, M^{me} Louise Clermont ne craint pas de nommer "la charité chrétienne"; qu'un chapitre est consacré à la communion solennelle; qu'on rencontre dans l'ouvrage des préceptes moraux tels que celui-ci: « Si nous voulons que nos enfants prient, prions; qu'ils pratiquent leurs devoirs religieux, pratiquons-les nous-mêmes. » Ces quelques exemples prouvent qu'il y a une manière catholique, que l'auteur a choisie, d'enseigner le savoir vivre.

Les vieux et les jeunes, quelle que soit leur situation sociale, trouveront dans ce livre si français le secret d'être toujours aimables et accueillants; tous les événements de famille y sont prévus avec une discrétion faite de finesse et de bonté.

Un volume in-12, broché. 10 »
» » » cartonné. 13 »



En vente chez tous les libraires.

MAISON ALFRED MAME ET FILS

TOURS - Agence à Paris, 6, rue Madame.